

Programme d'action et réflexions à l'œuvre !

En décembre 2016, le Comité Stratégique a validé le programme d'action 2017 dans la continuité de la stratégie d'actions territoriales 2016-2018. Le 31 janvier 2017, les partenaires financiers se sont réunis et positionnés sur le programme de financement 2017.

Le programme d'actions est dans la continuité de la stratégie 2016 - 2018 et marqué par une nette augmentation des efforts de récolte comme souhaité par les instances du pacte 2016. Globalement, les moyens engagés pour l'arrachage, toutes techniques confondues, augmentent de près de 95 %, pour une meilleure couverture des territoires colonisés et un meilleur contrôle des herbiers.



La dernière année du programme 2018 s'annonce comme une année de transmission. Afin de construire collectivement la stratégie des années à venir, la réflexion sera engagée dès cet automne. Les retours d'expériences, l'apparition de nouvelles espèces exotiques envahissantes, la fin de la phase expérimentale des envois d'eau saumâtre, l'évolution des missions des acteurs de l'eau sont une opportunité pour actualiser ensemble notre vision de la gestion.

Dates à retenir...

- Cellules Opérationnelles du Pacte : **28 septembre et 6 octobre 2017.**
- Comité Stratégique : **16 novembre 2017.**

Moins de jussie au printemps ?

Les acteurs de terrain ont tous noté une régression de l'abondance de la jussie ce printemps laissant croire localement à sa disparition. En effet, La jussie connaît un retard important dans son développement vraisemblablement lié aux conditions climatiques particulières de cet hiver. Cependant les chaleurs réactivent la pousse. Inventaires et intervention, sans être remis en cause dans leur globalité, ont été adaptés leurs pratiques en conséquence. Une fausse bonne nouvelle qui offre néanmoins un répit mis à profit par les agents pour récolter plus rapidement des herbiers moins volumineux.



Juin 2016



Juin 2017

Optimisation de la récolte de jussie



Le travail mené par le Syndicat mixte du Parc de Brière en 2016 et 2017 pour optimiser les opérations de gestion par arrachage, **a permis d'apporter aux gestionnaires (SBVB et CSBM) des recommandations techniques pour optimiser les opérations**: équipements, stratégie d'arrachage, organisation des chantiers, outil d'aide à la gestion, diagnostics de sites de dépôts et de chantier, programmations et évaluations des interventions 2017.

[En savoir plus](#)

Les opérations d'arrachage ont débuté le 6 juin cette année pour le SBVB et la CSGBM. **Le programme d'arrachage est renforcé (+ 131 Km par rapport à 2016) et mise sur l'arrachage manuel plus efficace que l'arrachage mécanique dans le contexte local actuel.** Les gestionnaires mixent l'arrachage en régie et en délégation. Seul un tronçon de 1 km sera arraché mécaniquement et manuellement à proximité de Cuneix : il s'agit d'un front très dense qui risque de contaminer le marais de la Motte Allemand, encore indemne.

Cette année, le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière fait intervenir l'association d'insertion Accés Reagis sur la Réserve Naturelle Régionale Pierre Constant par récolte manuelle pour préserver la biodiversité de ce site classé tout en aidant à l'accès au travail.



Une piste de valorisation des déchets de jussie

Le projet porté par le CEREMA, le Département, EDF et la CARENE, consiste à étudier l'organisation d'un système de transport des déchets de jussie et autres plantes invasives depuis les sites d'arrachage jusqu'à leur valorisation par la Centrale EDF de Cordemais après transformation en granulés.

Après un **état des lieux des gisements potentiels, une analyse des aspects réglementaires, logistiques et techniques de la**

valorisation, ainsi qu'une analyse des coûts engendrés, il est désormais envisagé de réaliser des analyses de biomasse puis de travailler sur l'approvisionnement de la biomasse. Un comité de pilotage organisé avant l'été devrait arbitrer les suites à donner à cette démarche. Les 3 partenaires se sont engagés à financer 25 k€ des 43 k€ du budget total de l'étude.

Répondre à 3 enjeux :

- **Ecologique** ; la destruction de plantes invasives
- **Energétique** ; améliorer le « bilan carbone » de la centrale de Cordemais
- **Economique** ; limiter le coût de traitement de biomasses orphelines

Eau saumâtre entre marais et l'estuaire de la Loire : repenser notre zone humide sur le long terme

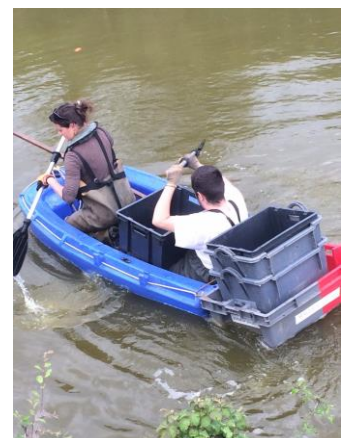


Le Comité Stratégique du Pacte s'est engagé en 2017 à ne pas modifier la zone en salinisation estivale par rapport à 2016 (secteur Priory et Taillée) pour engager **une phase de réflexion au regard des enjeux et des questions que soulèvent ce projet.** En mai 2017, le SBVB a organisé 2 réunions en limite de zone d'envoi d'eau saumâtre pour communiquer et sensibiliser auprès des usagers sur la problématique de gestion actuelle. La réunion terrain de lancement des envois d'eau saumâtre 2017 a été réalisée par le SMPNRB le 29 mai.

Les suivis scientifiques 2017 faune-flore ont commencé en mai et se poursuivront cet été sur la base des protocoles établis en 2016 avec Agrocampus-Ouest, la Fédération des Associations de Pêche et de protection des milieux aquatiques de Loire Atlantique et la DREAL. Le retour d'expérience scientifique et technique de ces 4

dernières années d'expérimentation est primordial pour établir les bases de la future gestion hydraulique du bassin versant. Le sujet a été examiné par le Conseil Scientifique et de Prospective (CSP) du PnrB qui apportera son avis prochainement.

[En savoir plus](#)



Sur le secteur de la Taillée, le fort déficit hydrique que connaît le territoire depuis 1 an contraint le SBVB à maintenir les niveaux d'eau par des soutiens d'étiage saumâtres depuis le canal de Martigné car s'est peu à peu mis en place un **bouchon vaseux sur la Taillée consécutif au cumul des envois d'eau saumâtre ces dernières années.**



Crassule de Helms

Identifiée en 2015 sur la Grande Brière Mottière, la Crassule de Helms est une plante exotique au potentiel invasif particulièrement important dans les zones humides. Elle a fait l'objet en Brière l'an dernier d'une expérimentation de gestion par traitement thermique. Ce projet, comme de très nombreux autres essais menés ailleurs ces dernières années, a confirmé l'extrême difficulté à contrôler cette espèce. La Crassule connaît actuellement un fort développement sur le territoire national notamment en Pays de la Loire et alarme l'ensemble des gestionnaires qui demeurent impuissants à inverser cette dynamique sauf en de rares cas d'implantations très isolées. Le Syndicat mixte du Parc avec le CEN, le

CBNB, le SBVB, le CSGBM, la FDGDON, Agrocampus-Ouest travaillent en concertation pour évaluer les sources de diffusion, les risques et les moyens d'actions afin de proposer une stratégie cohérente aux milieux ouverts que sont les marais du Brivet. [En savoir plus](#)

Groupe de développement agricole : une réponse collective par une approche par milieux

Le lancement du travail en 2016 a abouti à la création de diagnostics et de plans d'actions pour les 8 agriculteurs engagés en première année. La jussie et, plus largement les espèces envahissantes, présentent un risque pour le maintien de l'agriculture de marais sur certains secteurs localisés. Cette question du **risque de déprise par des secteurs localisés fait clairement partie de la réflexion du groupe de travail élargi en 2017.**

[En savoir plus](#)

Cette année, le groupe de travail s'élargit avec l'entrée de nouveaux agriculteurs, le projet se subdivise en 2 sous actions :



- **Le suivi des actions des agriculteurs 2016:** Evaluation technique, économique, organisationnelle et efficacité des plans d'action réalisés par les agriculteurs volontaires en 2016.

- **Le lancement de l'action pour les nouveaux agriculteurs:** Mise en œuvre des diagnostics parcellaires initiaux localisant les facteurs de développement de la jussie et des autres espèces exotiques envahissantes pour l'établissement des plans d'action.

Il s'agit bien d'engager une réflexion collective sur des changements de pratiques ou des adaptations nécessaires sur certains secteurs. Bandes enherbées de végétation haute, mise en compétition de la jussie avec le roseau, utilisation sporadique du sel, analyse du risque (...) sont des solutions qui font l'objet de discussions et d'expérimentations. Le renforcement des moyens du SMPNRB sur cette action s'accompagne également d'une prospection plus importante sur ce qui peut être fait dans d'autres territoires.



Veille participative et inventaire espèces exotiques envahissantes

L'inventaire 2017 a commencé mi-mai et se terminera mi-septembre. Il cible principalement la Jussie, la Crassule, le Myriophylle du Brésil mais le Baccharis, la Renouée du Japon seront également identifiés et inventoriés. Les agents seront également vigilants à toute nouvelle introduction et transmettront sans délais leurs observations aux gestionnaires. [En savoir plus](#)



Projet de recherche sur une approche coût-bénéfices de la gestion de la jussie

L'enquête relative au travail de recherche sur une approche analytique économique de la gestion de la jussie se poursuit, l'objet de cette enquête est de recueillir l'avis d'un maximum de Briérons sur le sujet. Ce travail de recherche, porté par l'INRA et le Parc naturel régional de Brière, est financé par l'Agence Française pour la Biodiversité. Il est à même d'inspirer d'autres stratégies de gestion locales, régionales ou nationales. Une délégation d'étudiants interviendra début juillet pour échanger avec les usagers des marais.



Préserver les habitats sensibles et y éviter l'implantation de jussie

Le travail d'acquisition de connaissances engagé sur la flore remarquable en 2016 par le SMPNRB a permis de juger de l'état de conservation des espèces ciblées et de recenser les menaces au sein des stations suivies. Parmi ces menaces, figure la prolifération de la jussie, qui, à un stade avancé, peut être une cause importante de dégradation de l'habitat. Le plan d'action en construction pour préserver ce patrimoine menacé intégrera, par site, le niveau de menace lié à la jussie et des préconisations d'actions.